

المملكة المغربية
+0XIIΛΣ+ | IICTOCTO
Royaume du Maroc



رئيس الحكومة
oI00ΣXII | +I0oE+
Le Chef du gouvernement

LES CAHIERS DES RÉFORMES

RÉFORME DES CENTRES RÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT

UNE RÉFORME AU SERVICE DE LA PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
DANS LES RÉGIONS DU MAROC



[...] On ne peut espérer des créations d'emplois ni l'instauration d'un système de protection sociale moderne et décent, sans un bond qualitatif dans les domaines de l'investissement et de l'appui au secteur productif national [...]

**Extrait du Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
à l'occasion du 19^{ème} anniversaire de Son accession au Trône
le 29 Juillet 2018**

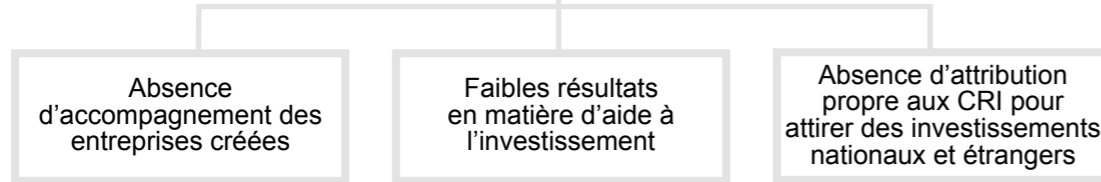
DIAGNOSTIC INITIAL

LE DIAGNOSTIC DES CRI A PERMIS D'IDENTIFIER DES MIEUX ADRESSER LES PROBLÉMATIQUES LIMITANT

CONTRAIINTES MAJEURES ENTRAVANT L'ATTEINTE DE LEURS OBJECTIFS. LA RÉFORME DES CRI PERMET AINSI DE L'INTERVENTION DE CES ÉTABLISSEMENTS EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT AU NIVEAU RÉGIONAL.



INSUFFISANCE DES SERVICES PROPOSÉS AUX INVESTISSEURS ET AUX TERRITOIRES



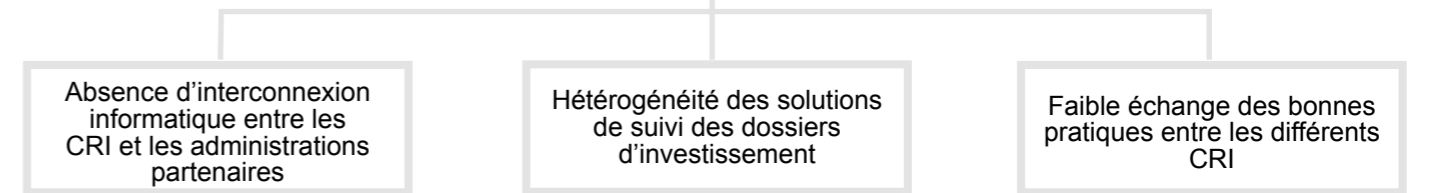
MULTIPLICITÉ DES PROCÉDURES RÉGLEMENTAIRES LIÉES À L'AUTORISATION DES DOSSIERS D'INVESTISSEMENT



MANQUE DE MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS



INSUFFISANCE DES INTERCONNEXIONS ENTRE LES CRI ET LES PARTIES PRENANTES DE L'INVESTISSEMENT



LA RÉFORME PROPOSÉE PERMETTRAIT AINSI UNE REFONTE ...



STATUTS DES CRI

MISSIONS DES CRI

FINANCEMENT DES CRI

PROCÉDURES D'INVESTISSEMENT

REPRÉSENTATIVITÉ AU SEIN DES CRI

LE GOUVERNEMENT, CONFORMÉMENT À LA VISION ROYALE VISANT À PROMOUVOIR L'INVESTISSEMENT, LE BUT DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES INVESTISSEURS ET CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CLIMAT

A FAIT DU CHANTIER DE RÉFORME DES CENTRES RÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT UNE PRIORITÉ DANS DES AFFAIRES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL.

RÉFÉRENTIEL STRATÉGIQUE

LETTRE ROYALE RELATIVE À LA GESTION DÉCONCENTRÉE DE L'INVESTISSEMENT ADRESSÉE AU PREMIER MINISTRE LE 09 JANVIER 2002

DISCOURS DU TRÔNE DE L'ANNÉE 2017 SOULIGNANT LA NÉCESSITÉ DE LA RÉFORME DES CRI

DISCOURS DU TRÔNE DE L'ANNÉE 2018 DÉFINISSANT LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT AU MAROC

PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

RÉFÉRENTIEL OPÉRATIONNEL



Synthèses des réunions de la Commission Interministérielle de préparation de la réforme sous la présidence du Chef du Gouvernement

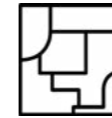


Conclusions du rapport de la Cour des Comptes portant sur l'évaluation de la performance des Centres Régionaux d'Investissement



Conclusions du rapport de l'étude réalisée sous la supervision du Ministère de l'Intérieur portant sur le diagnostic et les pistes de réforme des CRI

OBJECTIFS DE LA RÉFORME



Opérationnalisation de la vision Royale en matière de régionalisation



Correction des dysfonctionnements en matière de soutien et d'accompagnement des investisseurs



Harmonisation de la qualité de service des 12 CRI du Royaume



Simplification du parcours de l'investisseur



Renforcement de l'offre « investissement » de chacune des 12 régions

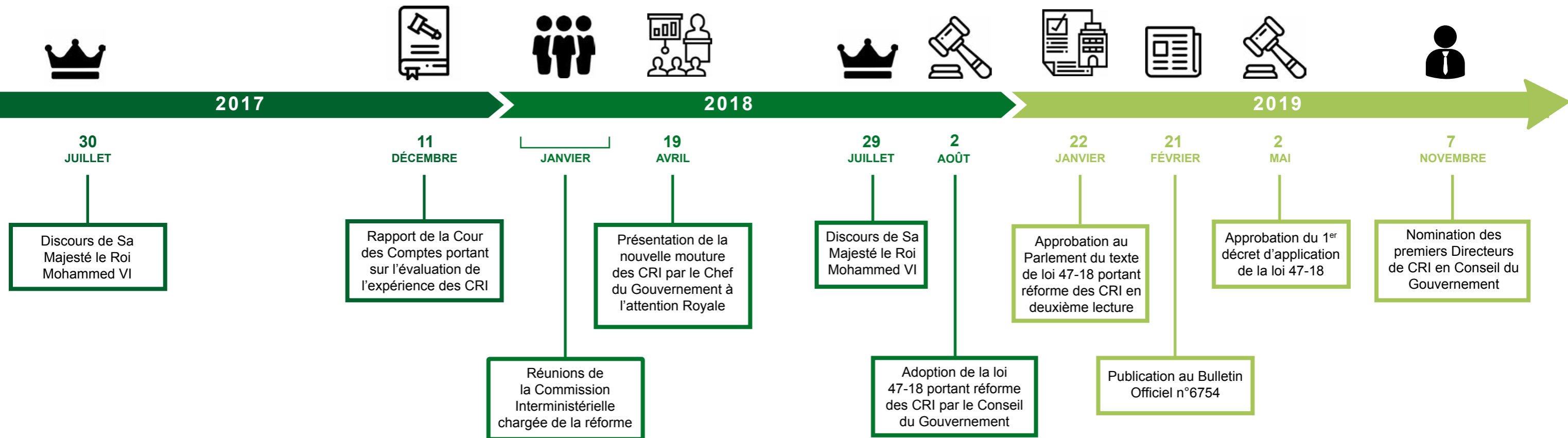


Amélioration de l'attractivité de l'investissement de la destination « Maroc »

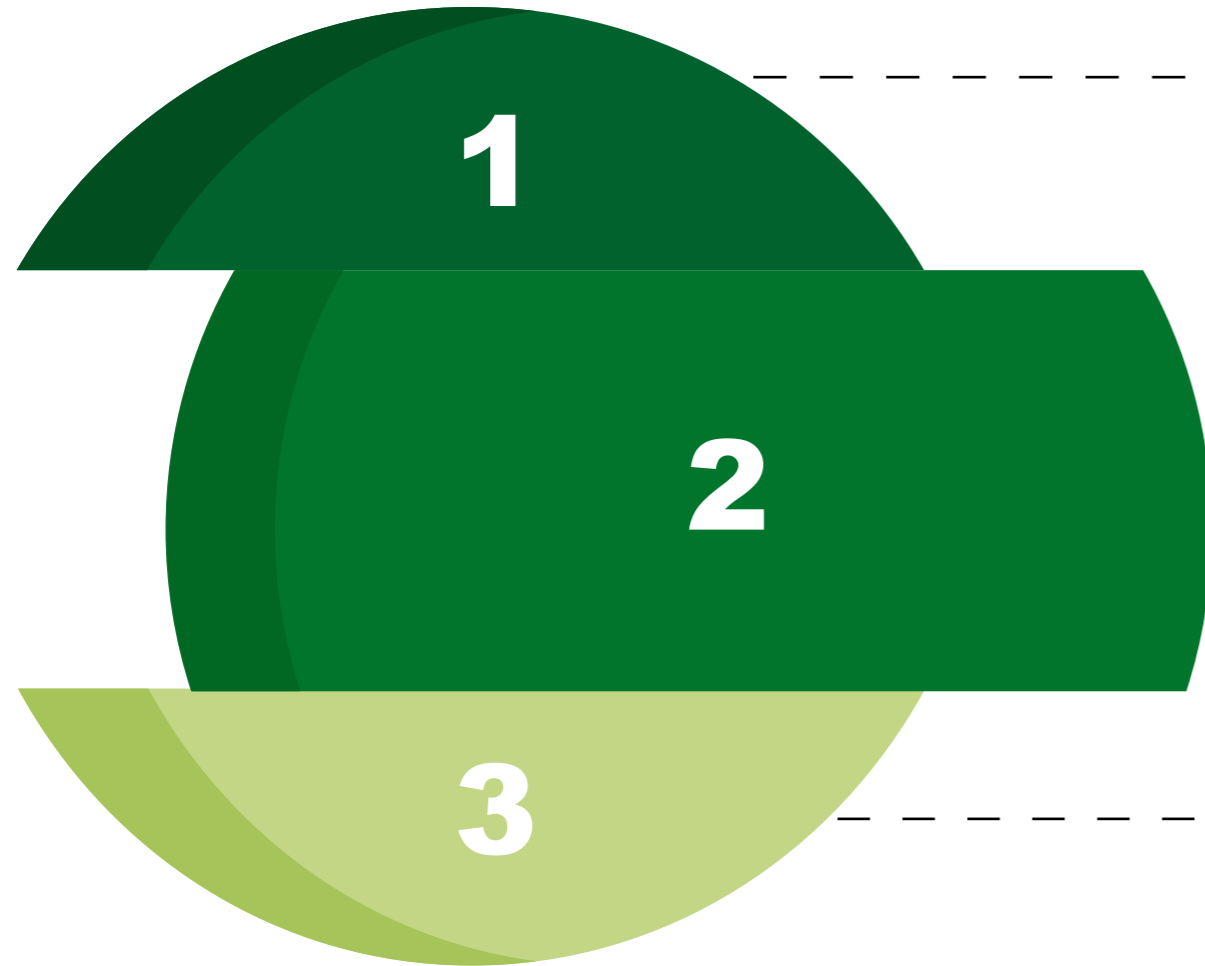
CHRONOLOGIE DE LA RÉFORME

LA RÉFORME DES CRI A PU COMPTER SUR LA FORTE MOBILISATION DE TOUTES LES PARTIES PRENANTES CRÉÉE SOUS LA PRÉSIDENTENCE DU CHEF DU GOUVERNEMENT.

AINSI QUE SUR UN TRAVAIL DE CONCERTATION DE LA COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE AD-HOC



LES 3 PRINCIPAUX APPORTS DE LA RÉFORME



RÉORGANISATION DES CENTRES RÉGIONAUX D'INVESTISSEMENT

- Nouveau statut d'établissement public pour les CRI
- Nouvelles missions des CRI

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT UNIFIÉE

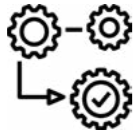
- Nouvelle commission représentant toutes les administrations concernées par l'investissement

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

- Simplification des procédures au niveau régional
- Simplification des procédures au niveau central

1 RÉORGANISATION DES CRI

■ TRANSFORMATION EN ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AUTONOMES ■



AUTONOMIE ADMINISTRATIVE



INDÉPENDANCE DANS LA PRISE DE DÉCISION

Choix des projets, décision des plans d'actions, définition de la stratégie de communication, ...



PERSONNALITÉ MORALE

Chaque CRI dispose de la personnalité morale lui permettant d'exercer pleinement ses missions.



AUTONOMIE FINANCIÈRE



LIBERTÉ D'ALLOCATION DES RESSOURCES

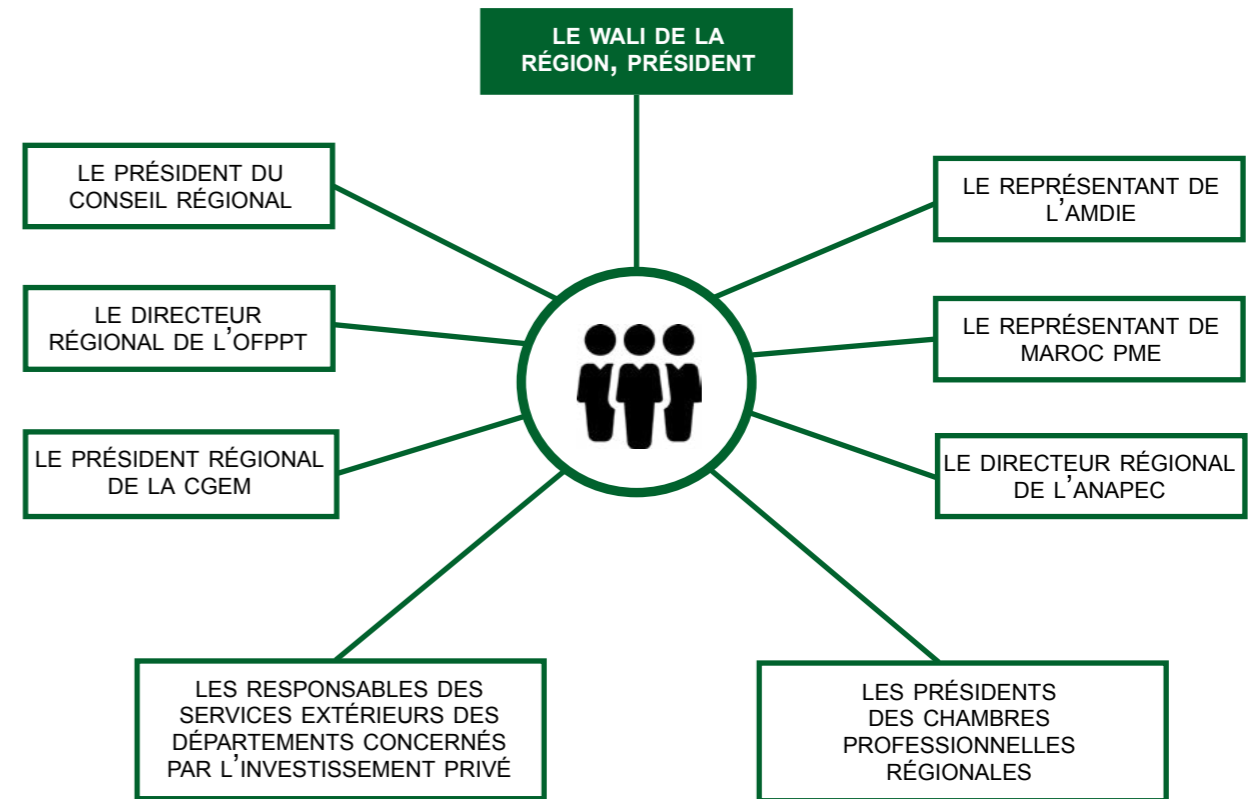
Chaque CRI dispose de la libre utilisation des ressources financières et humaines en fonction des priorités régionales.



DIVERSIFICATION DES SOURCES DE REVENU

Pour améliorer leurs recettes, les CRI peuvent conclure des partenariats (nationaux ou internationaux) ou commercialiser leur expertise sous forme d'études.

■ ... GÉRÉS PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION ■



1 RÉORGANISATION DES CRI

2 PILIERS POUR LA RÉORGANISATION DES CRI

MAISON DE L'INVESTISSEUR

GUICHET UNIQUE POUR TOUT INVESTISSEUR,
L'ACCOMPAGNANT DURANT TOUT LE CYCLE DE VIE DE L'ENTREPRISE.

OFFRE DE SERVICES



ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE L'ENTREPRISE

- Création et accompagnement des entreprises (identification du foncier, des ressources humaines, financement, subventions, partenariats, assistance technique, soutien à l'entrepreneuriat et aux incubateurs)
- Accompagnement dédié aux TPE/PME



FACILITATION ADMINISTRATIVE

Traitement intégré des dossiers d'investissement de bout en bout



MÉDIATION POUR LE RÈGLEMENT À L'AMIABLE DES DIFFÉRENDS
ENTRE LES ADMINISTRATIONS ET LES INVESTISSEURS

IMPULSION ÉCONOMIQUE ET OFFRE TERRITORIALE

PÔLE ACTIF DU CRI DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE
DE LA STRATÉGIE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL.

OFFRE DE SERVICES



PARTICIPATION À LA PLANIFICATION DES SUBVENTIONS SECTORIELLES
DESTINÉES AUX INVESTISSEURS AU NIVEAU RÉGIONAL



PARTICIPATION À L'ÉLABORATION ET À LA MISE EN ŒUVRE DE
STRATÉGIES DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT RÉGIONAL

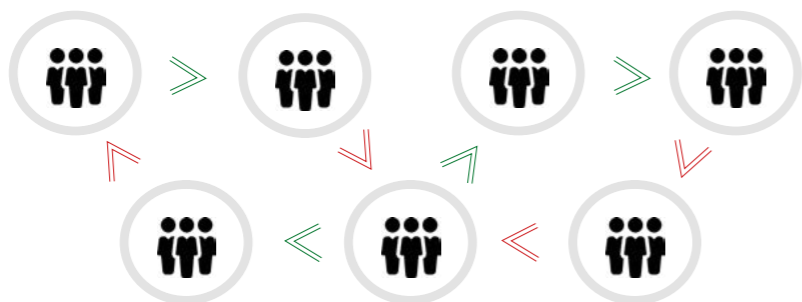


PROMOTION DE LA RÉGION POUR ATTIRER LES INVESTISSEURS, NATIONAUX
ET ÉTRANGERS, EN COORDINATION AVEC L'AGENCE MAROCAINE DE
DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS ET DES EXPORTATIONS

2 MISE EN PLACE DE LA CRIU

AVANT RÉFORME

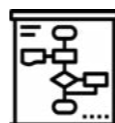
EXISTENCE D'UNE MULTITUDE DE COMMISSIONS THÉMATIQUES
(PLUS DE 20 COMMISSIONS LOCALES)



AVEC DES DÉCISIONS SÉQUENCÉES...



ENTRAINANT UN PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION COMPLEXE...



ET DES DÉLAIS LONGS



APRÈS RÉFORME

COMMISSION RÉGIONALE D'INVESTISSEMENT UNIFIÉE (CRIU)



ELLE EST COMPOSÉE DES REPRÉSENTANTS DES :

- DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS CONCERNÉS
- INSTANCES CENTRALES
- INSTANCES TERRITORIALES

ELLE BÉNÉFICIE D'ATTRIBUTIONS ÉLARGIES ET IMPACTANTES :

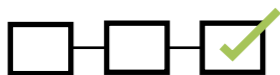
- SEULE ENTITÉ AU NIVEAU RÉGIONAL QUI INSTRUIT ET TRAITE LES DOSSIERS D'INVESTISSEMENT
- SES DÉCISIONS SONT ENGAGEANTES POUR TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION

PERMET DE SIMPLIFIER LE PROCESSUS DÉCISIONNEL ET AINSI DE RÉDUIRE LES DÉLAIS



3 SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

AU NIVEAU NATIONAL



PROMOTION DE LA TRANSPARENCE ET RÉDUCTION DE LA BUREAUCRATIE



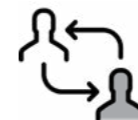
NEW PUBLIC MANAGEMENT ET ORIENTATION CLIENT



DÉMATÉRIALISATION ET UTILISATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

PROCÉDER À UN CHOC DE SIMPLIFICATION DES TEXTES RELATIFS À L'INVESTISSEMENT SUR LE PLAN NATIONAL NOTAMMENT SUR LES QUESTIONS LIÉES AU FONCIER ET À L'URBANISME

AU NIVEAU RÉGIONAL



TRANSFERT DU POUVOIR DE DÉCISION À L'ÉCHELON RÉGIONAL



CRÉATION D'UN CLIMAT DE CONFIANCE ENTRE L'INVESTISSEUR ET LE CRI



SIMPLIFICATION DES AUTORISATIONS D'EXERCICE

PROCÉDER À UN CHOC DE SIMPLIFICATION AU NIVEAU RÉGIONAL, EN PARTICULIER À TRAVERS LES BÉNÉFICES DE LA DÉCONCENTRATION ADMINISTRATIVE

LA RÉFORME EN CHIFFRES

LA RÉFORME OFFRE DAVANTAGE DE VISIBILITÉ AUX INVESTISSEURS POUR UNE MEILLEURE FLUIDITÉ ET IMPACT DE L'INVESTISSEMENT.

DURÉE MAXIMALE DE TRAITEMENT

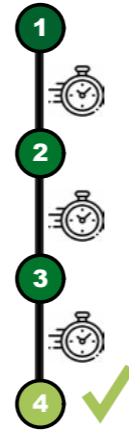
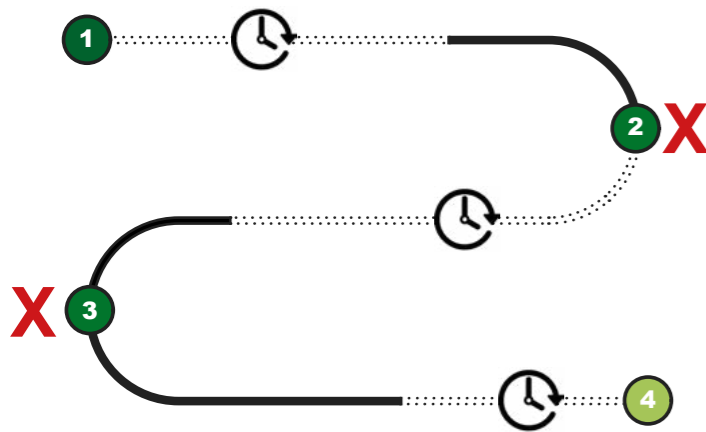
AVANT RÉFORME

ARBITRAIRE
(absence de délai réglementaire)



APRÈS RÉFORME

30 JOURS



- 1 DÉPÔT DU DOSSIER D'INVESTISSEMENT
- 2 INSTRUCTION DU DOSSIER
- 3 DÉLIBÉRATION EN COMMISSION
- 4 OBTENTION DES AUTORISATIONS D'INVESTISSEMENT



12
CRI
CONCERNÉS
POUR
12
RÉGIONS

300
MDH
DE BUDGET
ALLOUÉ
À LA
RÉFORME

20
MOIS
POUR SA
MISE EN
OEUVRE

المملكة المغربية
+ⵝⵀⵍⵉⵙⵜ | ⵏⵏⵣⵓⵙⵜ
Royaume du Maroc



رئيس الحكومة
ⵝⵀⵍⵉⵙⵜ | ⵏⵏⵣⵓⵙⵜ
Le Chef du gouvernement

WWW.CG.GOV.MA